



**FONDATION D'ENTREPRISE  
AIRFRANCE**

# **FONDATION D'ENTREPRISE AIR FRANCE**

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 05 octobre 2020**

**Procès-verbal**

Le Conseil d'Administration de la Fondation s'est réuni le 05 octobre à 10 h, sur convocation individuelle, et en visio-conférence.

## **PRÉSENTS**

### **Les administrateurs**

Églantine Eméyé  
Miguel-Angel Estrella  
Sandra Legrand  
Sandra Moore Rieutord  
Colette Villebeuf  
Patrick Alexandre  
Anne Rigail  
Eric Caron  
Patrice Tizon  
Sarah Poniatowski

### **Excusés**

Constance Benqué  
François Cabrera  
Michèle Meyzie-Debenest  
Olivier Royant  
Jean-Marie Colombani  
Thomas Pesquet  
Benjamin Smith

### **Présents**

François-Xavier Ameye  
Alexis Frantz  
Guillaume Troussicot

### **Présidente du Conseil d'administration et de la Fondation Air France**

Anne Rigail

### **L'équipe de la Fondation**

Hubert De Dampierre  
Cécile Vic et une partie de son équipe

### **Invités**

Patrick Faurie, parrain de l'association « ICP Intyatyambo Community Project »  
Delphine Roulet, Présidente de l'association « Helpsimus »  
Brigitte Sabard, Cheffe de projet de la Fondation « Tara Océan »

# ORDRE DU JOUR

<b>1.APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 juillet 2019</b> .....	<b>4</b>
<b>2.EXERCICE 2019</b> .....	<b>4</b>
<b>a.Compte-rendu d'activité</b> .....	<b>4</b>
<b>b.Événements</b> .....	<b>4</b>
<b>c.Présentation des résultats de l'exercice 2019</b> .....	<b>5</b>
<b>3.EXERCICE 2020</b> .....	<b>6</b>
<b>a.Programme 2020 et approbation</b> .....	<b>6</b>
<b>b.Événements</b> .....	<b>7</b>
<b>c.Budget de fonctionnement prévisionnel 2020 et approbation</b> .....	<b>8</b>
<b>4.DIVERS</b> .....	<b>8</b>

Le conseil d'administration est ouvert à 10h.

## **1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 JUILLET 2019**

***Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.***

Les personnes suivantes sont proposées comme nouveaux administrateurs de la Fondation : Anne-Sophie LE LAY (Directrice secrétariat général Air France), Alexis FRANTZ (PDG Servair), François-Xavier AMEYE (retraité Commissaire aux comptes, nommé à la fin du Conseil).

***Les nominations sont approuvées à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration.***

## **2. EXERCICE 2019**

### **a. Compte-rendu d'activité par Cécile Vic**

61 projets ont été soutenus en 2019, 22 en Afrique, 8 en Amérique Latine, 6 en Asie, 7 dans les Caraïbes et l'océan Indien, 2 en Europe et 16 en France, dont 3 à St Martin. 13 de ces projets étaient en faveur des enfants malades et handicapés, et 46 au profit des jeunes en grande difficulté et 2 en faveur de l'éducation à l'environnement. En France, des projets ont été financés en Ile-de-France et à Brest. 52 projets ont été financés à 100 %, 9 autres sont encore en cours de financement, dont 2 à St Martin qui ont été financés en fin d'année 2019, 1 au Gabon qui a également été financé fin 2019. Nous avons à ce jour 6 projets qui sont encore en cours, avec 6 avenants qui seront pour la plupart terminés en fin d'année 2020 et pour un d'entre eux en mars 2021. Plusieurs missions d'évaluation ont été réalisées en 2019, en France comme à l'étranger.

Quelques exemples de projets :

- Le SamuSocial International au Pérou, pays très touché par la Covid. Ce virus a provoqué une coordination renforcée avec les pouvoirs publics qui étaient jusqu'alors peu réceptifs aux problèmes des enfants en situation de rue. Malgré cela, de nombreux jeunes qui étaient contre un hébergement, sont arrivés dans les centres du SamuSocial et ne veulent aujourd'hui plus en partir. Les éducateurs ont dû adapter leur travail en conséquence.
- L'association « Erwan et Ella », en Haïti nous a demandé de modifier l'affectation d'un reliquat de notre financement afin d'acheter des produits pour la protection sanitaire et des denrées alimentaires.
- L'association « Projeto Uerê » au Brésil a organisé des cours à distance et est restée en contact avec les familles (favelas).
- L'association « Clowns sans frontières » en Egypte, a demandé un report afin de terminer ses activités en avril 2021.
- L'association « Oum el Nour » au Liban a redéfini ses priorités par rapport à l'explosion au Liban - soutien psychologique. Budget 15 000 euros dont la seconde partie pour le soutien psychologique.
- L'association « Coup de pouce » au Togo a terminé les travaux du projet d'agrandissement de l'école.
- L'Extension de la crèche à Rio avec l'association « Graines de joie » pour accueillir plus d'enfants, est terminé.
- L'association « Enfants du Mékong » en Thaïlande a terminé les travaux de rénovation d'une école maternelle.
- L'association « Akamasoa » du père Pedro a terminé le terrain de sport.
- A Brest la structure de jeux pour l'IME est terminée.
- Attente de l'inauguration de l'association « le pied à l'étrier » qui a eu beaucoup de soucis pour créer un grand bâtiment pour organiser de la thérapie avec les chevaux, mais le bâtiment est enfin terminé.

## **b. Événements**

Parmi les événements importants de 2019, il y a la collecte en faveur des enfants de Dakar. Collecte organisée au siège d'AF mais aussi à Orly et au Cargo.

La collecte a permis de récolter 7 tonnes de jouets, de jeux et de matériel scolaire, ainsi que du matériel de puériculture, soit 806 cartons. 9 associations ont bénéficié de cette collecte.

Cécile Vic remercie tous les bénévoles qui ont été une fois de plus nombreux, l'équipe Delta ainsi qu'Air France Cargo.

Très belle opération suivie d'une mission en avril avec un équipage, tous amis de la Fondation. Une conférence de presse avait été organisée par la délégation Air France.

- **Mission à Saint-Martin**

Avec une des responsables de la Fondation EDF, Cécile Vic a effectué une mission à St-Martin en juin 2019, afin de découvrir des associations susceptibles d'être financées par les deux Fondations. Après une rencontre avec Mme la préfète qui a prêté des locaux pour les rdv, 3 projets financés ensemble (Fondation AF et Fondation EDF) ont pu être présentés en 2019.

- **Mission en République Dominicaine avec l'association Audition solidarité**

Pendant 8 jours, une équipe de 14 professionnels de l'audition ont appareillé des enfants de 4 à 18 ans. Une conférence de presse a été organisée sur place afin de valoriser le travail de cette association et ses partenaires.

- **Les 30 ans Akamasoa**

Le 29 septembre dernier, le Père Pedro célébrait les 30 ans de son association. Témoignage de Sandra Moore qui a participé à la mission.

- **En Novembre, au siège d'AF nous avons souhaité présenter une exposition sur les 30 ans de la convention internationale des droits de l'enfant, à travers une exposition et un concours pour les enfants du personnel.**

Pour rappel cette convention a été ratifiée par 197 pays avec 4 principes fondamentaux : la non-discrimination – l'intérêt supérieur de l'enfant – le droit à la vie et au développement – le respect de l'enfant.

- **Mission en Afrique du Sud avec l'association ICP**

L'objectif de cette association est d'offrir un accueil de jour et un cadre éducatif aux enfants en difficulté de 3 mois à 6 ans. Le centre est situé dans un town ship de Cap town. La mission a été réalisée avec Caroline et Patrick Faurie.

Témoignage de Patrick Faurie, salarié Air France et très engagé au sein de cette association.

- **Inauguration à l'hôpital de Bicêtre**

La Fondation a financé la rénovation de la salle du laboratoire pédiatrique de l'hôpital de Bicêtre permettant ainsi l'amélioration et l'humanisation des conditions d'accueil adaptés aux enfants.

- **Le marché de Noël :**

Comme chaque année, la Fondation organise son marché de Noël et présente de nombreux stands d'artisanat du monde, proposés par des associations partenaires de la Fondation.

- **Le prix Fondation Air France :**

Le Prix Fondation Air France a été créé en 2009 pour honorer des femmes et des hommes qui œuvrent auprès des enfants et jeunes malades, handicapés ou en grande difficulté.

En décembre 2019, le prix Fondation a été décerné au Père Pedro qui intervient auprès des plus pauvres de Madagascar.

## Le réseau des Amis de la Fondation (constitué de 4550 amis)

Ce réseau a pour vocation de fédérer les salariés d'Air France autour d'un projet commun et ce par différents moyens, comme le bénévolat, le don.

La Fondation est ainsi une entité ancrée dans le corps social de l'entreprise.

En 2019, 20 opérations de bénévolat ont été proposées aux salariés.

Un moment important pour les salariés a été l'organisation du prix Fondation Air France.

### **c. Présentation des résultats de l'exercice 2019**

L'exercice clos au 31 décembre 2019 s'achève par un résultat positif de 9,5k €.

Ce bénéfice s'impute sur le report à nouveau créditeur de 165 415 €, ce qui le porte à un montant créditeur de 174 926 €.

Les produits d'exploitation correspondent aux dotations d'Air France (1,5 M€) et de Servair (15 000 €), ainsi que des dons reçus des salariés du groupe Air France à hauteur de 32 776 €.

Les frais imputables aux programmes, y compris ceux liés à l'exercice antérieur, s'élèvent à 1478 900 €, les frais de fonctionnement à 566 995 € (salaires du personnel Air France).

Les programmes soumis au Conseil d'administration du 04 juillet 2019 ont été engagés, à l'exception de deux projets d'un montant global de 20 000 € (ADPEP pour 10 000 € et Junior Achievement Gabon pour 10 000 €) qui seront engagés sur l'année 2020.

Les produits financiers s'élèvent à 1,5k € et proviennent exclusivement des intérêts reçus sur le compte livret.

Pour rappel, la Fondation a été reconduite pour une nouvelle période de 5 ans (2018-2022).

En 2019, compte tenu de la situation difficile d'Air France, le montant additionnel de 500 000 € n'a pu être versé.

***Le commissaire aux comptes, François-Xavier AMEYE annonce avoir certifié les comptes 2019, et a présenté son successeur, Mr Guillaume TROUSSICOT.***

***Les comptes de la Fondation sont approuvés à l'unanimité des membres du conseil d'administration.***

## **3. EXERCICE 2020**

### **a. Programme 2020 et approbation**

36 projets sont aidés par la Fondation en 2020 : 10 en Afrique, 7 en Amérique Latine, 3 en Asie, 6 en région Caraïbes et océan Indien, et 10 en France. 13 projets sont en faveur des enfants en difficulté, 4 en faveur des enfants malades et handicapés, 13 pour l'éducation à l'environnement et 6 en faveur des projets concernant la crise sanitaire et sociale.

Parmi les projets de 2020 :

- Savoir Ivoire en Côte d'Ivoire (Sécurisation de la cantine et amélioration des conditions de scolarisation des enfants) ;
- Les Enfants de la Méditerranée au Liban (financement d'ordinateurs pour les écoles de Beyrouth) ;
- L'association « Saude Criança » au Brésil, qui lutte en faveur des jeunes des favelas (financement de matériel informatique)
- La Fondation « Renacimiento » au Mexique qui s'occupe des enfants en grande difficulté et en situation de rue. Intervention d'Eric Caron
- Au Vietnam, avec l'association Mai Nha Children, avec un soutien éducatif à plus de 400 enfants défavorisés.

- A Madagascar, avec l'association Helpsimus, pour la construction d'un bâtiment scolaire et développement des activités d'éducation à l'environnement à l'école d'Ambhipo. Intervention de Delphine Roulet.
- En France, avec l'association Tara Océan, qui souhaite sensibiliser et informer la jeunesse sur les enjeux de la pollution plastique et de la biodiversité. Intervention de Brigitte Sabard.

***Le programme 2020 de la Fondation est adopté à l'unanimité des membres du conseil d'administration.***

## **b. Événements**

La grande collecte de jouets, jeux et matériel scolaire a été organisée en début d'année sur plusieurs sites de l'entreprise, à Orly au cargo et tout particulièrement au siège. 7 tonnes ont été récoltées en faveur de 10 associations malgaches.

De nombreux bénévoles se sont mobilisés, des agents AF, des amis de la Fondation et l'équipe Delta.

### **Mission au Cameroun en février 2020**

Célébration des 20 ans du partenariat entre la Fondation Air France et la communauté éducative de l'école Henri Dumont. Ce complexe scolaire qui accueille aujourd'hui plus de 2000 élèves était il y a 20 ans une simple école primaire avec 68 enfants. C'est grâce à la rencontre entre un pilote AF et le directeur de cette école. La délégation AF sur place s'est mobilisée, afin de réaliser une grande fête en présence de personnalités camerounaises et françaises, avec notamment le Consul de France.

### **Conférence de presse à Brest**

La directrice des ventes AF Grand Ouest, Florence Calla a souhaité organiser une conférence de presse. En présence des porteurs de projets, d'un bénéficiaire, et de l'adjointe en charge de l'action sociale à Brest, cette réunion a été l'occasion de présenter les actions de la Fondation et les associations partenaires.

### **Inauguration des fresques à Necker**

L'association « Baby Wall » apporte un soutien ludique aux enfants hospitalisés afin d'apaiser leurs douleurs et leurs esprits. Les fresques réalisées dans les services pédiatriques se découvrent le long des couloirs, afin de créer un lieu propice aux rêves et à l'évasion. Témoignage de Sandra Le Grand.

### **Mission en côte d'Ivoire**

En mars 2020 inauguration de la cantine de l'école La Colombe avec l'association « Savoir Ivoire ». En présence notamment de personnalités ivoiriennes, d'une grande partie de l'équipe AF, du commandant des forces françaises en Côte d'Ivoire et de la présidente de Savoir Ivoire.

L'équipe de la Fondation s'est mobilisée afin de proposer aux salariés d'AF des actions de bénévolat, suite à la situation sanitaire due à la Covid 19 :

- Solidarité en faveur des aînés : une proposition a été faite aux salariés et leurs enfants afin d'écrire une lettre, un poème, de faire un dessin et d'envoyer leurs œuvres aux personnes âgées des Ehpad autour d'Orly et de Roissy qui ont été sélectionnés par la Fondation Air France.
- Confectionnement des masques pour le trajet du personnel soignant de Necker.
- Accompagnement scolaire auprès de la « Fondation d'Auteuil » et « SOS Village d'Enfants » qui a été finalement très difficile à mettre en place.
- Financement de 100 ordinateurs portables en faveur de 100 jeunes issus de quartier difficile de Cachan et de Aulnay-sous-Bois. Ceci afin de leur permettre de suivre les cours avec la Break Poverty Foundation. Financement possible grâce aux ventes de vaisselle, d'objets publicitaires, organisées par la Fondation ces deux dernières années.

- Sollicitation des services d'Air France tels que l'informatique qui a offert 60 ordinateurs pour les enfants de la Fondation d'Auteuil et l'association Esperem qui accueillent des enfants en difficulté et luttent contre la pauvreté, l'exclusion, les violences et la précarité, ainsi que la Direction Logistique des Produits Vols qui a offert 1 500 casques audio aux hôpitaux de Mondor à Créteil et des alentours, ainsi que 40 000 euros pour l'association « Akamasoa » du Père Pedro grâce aux objets mis en vente à bord des avions pour venir en aide aux familles plus que jamais démunies durant cette crise.
- Une aide a été apportée à l'association « EliseCare » au Liban pour l'envoi de 500 kg de matériel médical pour l'hôpital Saint Georges. Intervention d'Éric Caron.

### **c. Budget de fonctionnement prévisionnel 2020 et approbation**

Le budget de fonctionnement 2020 atteint 373 700 €, les frais de personnel sont de 350 000 €.

***Le budget prévisionnel 2020 est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.***

#### **4. DIVERS**

*Aucun point divers.*

*Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la réunion est levée à 11 h 44.*

# **Fondation d'Entreprise Air France**

Fondation d'entreprise

2 rue Esnault Pelterie, 75007 Paris

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

# Fondation d'Entreprise Air France

Fondation d'entreprise

2 rue Esnault Pelterie, 75007 Paris

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

---

Aux administrateurs de la Fondation d'Entreprise Air France

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation d'Entreprise Air France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le trésorier le 11 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation d'entreprise à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation d'entreprise à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation d'entreprise ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation d'entreprise.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation d'entreprise à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 21 septembre 2020

Le commissaire aux comptes

Constantin Associés



Nicolas DE COSTER

# **FONDATION AIR FRANCE**

## **ETATS FINANCIERS**

Exercice 2019

Siège social : Esplanade des Invalides, 2 rue Esnault Pelterie, 75 007 Paris  
Siège administratif : 45, rue de Paris, 95 747 Roissy CDG Cedex

## BILAN

ACTIF	2019			2018	PASSIF	2019	2018
	Divers	Amortissements et provisions	Net	Net			
<b>ACTIF IMMOBILISE :</b>							
Matériel informatique	14 761	(14 761)	0	0	Dotation initiale	12 807	12 807
Mobilier	562	(562)	0	0	Raport à nouveau	165 415	324 333
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>15 323</b>	<b>(15 323)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>9 511</b>	<b>(159 468)</b>
					<b>FONDS PROPRES</b>	<b>187 732</b>	<b>178 222</b>
					<b>FONDS DÉDIÉS</b>	<b>60 275</b>	<b>60 275</b>
Créances Air France	0	0	0	0	Compte courant Air France	0	0
Créances diverses	17 501	0	17 501	11 663	Dettes fiscales et sociales	0	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	Créditeurs divers		
Banque					Charges à payer	552 423	630 539
Compte sur Livret	775 722		775 722	332 563	Banque		
Compte Courant	3 887		3 887	21 491			
Caisse	155	0	155	155	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>552 423</b>	<b>630 539</b>
Charges constatées d'avance	3 165	0	3 165	3 209			
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>800 430</b>	<b>0</b>	<b>800 430</b>	<b>919 055</b>			
						<b>800 431</b>	<b>919 055</b>
	<b>815 753</b>	<b>(15 323)</b>	<b>800 430</b>	<b>919 055</b>			

## COMPTE DE RESULTAT

LIBELLE	2019	REPARTITION		2018	REPARTITION	
		Frais Communs	Programmes		Frais Communs	Programmes
Dotations au titre Programme d'action Pluriannuel	1515 000	572 900	942 100	1515 000	572 900	942 100
Dons provenant du personnel	32 776	0	32 776	61 646	0	61 646
Vente d'uniformes	0	0	0	0	0	0
Dons	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1547 776</b>	<b>572 900</b>	<b>974 876</b>	<b>1576 646</b>	<b>572 900</b>	<b>1003 746</b>
Fournitures	2 472	2 472	0	1 285	1 285	0
Travaux informatiques sous traités	7 640	7 640	0	8 055	8 055	0
Assurances	0	0	0	0	0	0
Documentation générale	0	0	0	0	0	0
Frais de séminaires, conférences	0	0	0	0	0	0
Personnel mis à disposition	510 896	510 896	0	485 816	485 816	0
Honoraires / Rémunérations diverses	2 050	2 050	0	4 016	4 016	0
Annonces et insertion	0	0	0	0	0	0
Relations Publiques (Expositions, vidéo...)	696	696	0	13 206	13 206	0
Catalogues et imprimés	25 059	25 059	0	41 762	41 762	0
Transport	0	0	0	0	0	0
Missions, voyages et déplacements	9 658	9 658	0	5 178	5 178	0
Invitations et réceptions	6 068	6 068	0	26 093	26 093	0
Frais postaux	990	990	0	1 002	1 002	0
Frais bancaires	1 020	1 020	0	432	432	0
Dons et cotisations	0	0	0	0	0	0
Divers	446	446	0	0	0	0
Salaires et traitements	0	0	0	0	0	0
Charges sociales	0	0	0	0	0	0
Subventions accordées - programmes de l'année	1 005 300	0	1 005 300	1 202 150	0	1 202 150
Subventions accordées sur ex. antérieurs	473 600	0	473 600	773 363	0	773 363
Dotations aux amortissement	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 045 895</b>	<b>566 995</b>	<b>1 478 900</b>	<b>2 562 357</b>	<b>586 844</b>	<b>1 975 513</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(498 119)</b>	<b>5 905</b>	<b>(504 024)</b>	<b>(985 711)</b>	<b>(13 944)</b>	<b>(971 767)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 529</b>	<b>0</b>	<b>1 529</b>	<b>2 665</b>	<b>0</b>	<b>2 665</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>(496 589)</b>	<b>5 905</b>	<b>(502 494)</b>	<b>(983 046)</b>	<b>(13 944)</b>	<b>(969 103)</b>
Repart des ressources non utilisées des exer. Ant	473 600		473 600	773 363		773 363
Repart des ressources non utilisées autres	32 500		32 500	50 215		50 215
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0		0	0		0
<b>RESULTAT</b>	<b>9 511</b>	<b>5 905</b>	<b>3 606</b>	<b>(159 468)</b>	<b>(13 944)</b>	<b>(145 524)</b>

# ANNEXE

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) et complété des règlements subséquents, en tenant compte des dispositions réglementaires : règlement n° 99.01 du 16 février 1999 émis par le Comité de la réglementation comptable (relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendances des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire en fonction des durées d'utilités prévues. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Matériel informatique : 5 ans
- Matériel photographique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans

### Principales méthodes

#### 1 Les programmes

Pour chaque programme, l'engagement total de la Fondation est passé en charges à payer lors de la signature de la convention.

Pour les programmes approuvés par le Conseil d'Administration ou entrant dans le fonds d'urgence et n'ayant pas fait l'objet d'une convention au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris par la Fondation est inscrit en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au bilan sous le compte « fonds dédiés ».

#### 2 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu dans l'exercice.

### 3 Dérogations

Il n'y a pas eu de dérogations aux règles et méthodes comptables.

## **BILAN**

### 1.1 Actif immobilisé

Néant

### 1.2 Clients

Néant

### 1.3 Autres créances

Produits à recevoir de :

- 15 000 € concernant la dotation Servair 2019 reçue en janvier 2020.
- 1 529 € concernant les intérêts des placements du compte livret de 2019.
- 972 € concernant des dons reçus 2019 et encaissés sur le compte en 2020.

### 1.4 Banque

- Compte sur Livret : 775 722 €
- Compte Courant : 3 887 €

### 1.5 Variation Fonds Propres

	Situation fin 31/12/18	Résultat	Mouvements	Situation fin 31/12/19
Dotation initiale	12 807		0	12 807
Report à nouveau	324 883		-159 468	165 415
Résultat de l'exercice	-159 468	9 511	159 468	9 510
<b>Fonds propres</b>	<b>178 222</b>	<b>9 511</b>	<b>0</b>	<b>187 732</b>

## 1.6 Fonds dédiés

Les dons recueillis auprès d'Air France et placés en fonds dédiés correspondent à l'abondement d'Air France pour les enfants de Saint-Martin (à hauteur de 1 pour 1 des dons reçus des collaborateurs en 2017).

VARIATION DES FONDS DEDES								
		FONDS DEDES 01/01/2019	Fonds dédiés 2019	Versement 2019 - Cpt 689400	Projets 2019 affectés en fonds dédiés	Affecté sur projets 2018 - Cpt 789400	Projets abandonnés Cpt 789400	FONDS DEDES Décembre 2019
		-		-				-
	<b>FONDS DEDES ANTERIEURS</b>	-	-	-	-	-	-	-
Appels dons	fonds action ST MARTIN	60 275,00	-					60 275,00
	<b>FONDS DEDES 2019</b>	<b>60 275,00</b>	-	-	-	-	-	<b>60 275,00</b>
	<b>TOTAL FONDS DEDES</b>	<b>60 275,00</b>	-	-	-	-	-	<b>60 275,00</b>

## 1.7 Charges à payer

D'un montant de 552 423 € composé pour 443 886 € des projets en attente d'un versement total ou partiel des fonds et pour 108 537 € de frais de fonctionnement réglés et/ou déduits sur début d'année 2020.

## **COMPTE DE RESULTAT**

### 2.1 Dotation au titre du programme d'action pluriannuel

Le montant des dotations est fixé par les statuts.

Pour l'année 2019 la dotation totale reçue est de 1.515.000 euros, 1.500.000 € d'Air France et 15.000 € de Servair.

### 2.2 Répartition des dotations.

La répartition des dotations entre frais communs et programmes est établie en fonction du projet de budget établi par la Fondation d'Entreprise.

### 2.3 Effectif

L'effectif moyen mis à disposition de la Fondation pendant l'exercice est de 7 personnes équivalent plein temps.

### 2.4 Produits financiers

Les produits du placement des liquidités sur un Compte sur Livret s'élèvent à 1 529 €.

### **EVENEMENT POST-CLOTURE**

Néant

### **ENGAGEMENTS HORS BILAN RECUS**

Dans le cadre du programme d'action pluriannuel signé le 21 décembre 2017, la Fondation a été renouvelée pour une période de 5 ans à compter de 2018. Les montants des versements attendus pour les trois prochaines années s'élèvent à **4 545 000 €** :

<b>Année</b>	<b>Air France</b>	<b>Servair</b>	<b>Total</b>
2020	1 500 000 €	15 000 €	1 515 000 €
2021	1 500 000 €	15 000 €	1 515 000 €
2022	1 500 000 €	15 000 €	1 515 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 500 000 €</b>	<b>45 000 €</b>	<b>4 545 000 €</b>

Les versements des fondateurs sont garantis par une caution bancaire solidaire consentie par la banque Société Générale concernant Air France et la banque BNP Paribas concernant SERVAIR.

o-o-o-o  
-o-o-  
o